

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 23 MAI 2008

L'An DEUX MILLE HUIT, le VINGT TROIS MAI à DIX-HUIT heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans le lieu habituel de leur séance, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PEDRA, Maire.

PRESENTS WILTZIUS R., SERRIERE A., GAUTIER P., RUMEAU R.
DURET C., CARTON C., HERMITTE D., FOULER R, CARON
M., GELIN L., MARCHISIO N., BARRAS M., AMOR S.,
LAHURE A., MARIN E., METHIVIER D.

REPRESENTES DUVETTE M. par CARTON C.
MULE M. par WILTZIUS R.

Secrétaire de séance WILTZIUS Renée.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance et demande au Conseil Municipal l'autorisation de rajouter deux questions à l'ordre du jour :

- Recrutement d'un chef de cabinet contractuel chargé des affaires générales,
- Extension du réseau d'alimentation en eau potable au Chemin de La Lambrusque.

Accord du C.M. à l'unanimité.

Ensuite, Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du Conseil Municipal précédent, qui est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

DESIGNATION DES DELEGUES DU SIVU DU TRAIN TOURISTIQUE

Nous devons désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants. Après vote du C.M., sont désignées :

- Déléguées titulaires : DURET Claudia et MARCHISIO Nathalie
- Déléguées suppléantes : WILTZIUS Renée et AMOR Sabine.

Accord du C.M.

ANNULATION DE LA DELIBERATION DU 28/03/2008 DESIGNANT LES DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE DE LA PROVENCE VERTE

Nous devons annuler cette délibération car les délégués au Syndicat Mixte de la Provence Verte doivent être désignés par le Syndicat et non par le Conseil Municipal.

Accord du C.M.

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2^{ème} CLASSE A TEMPS COMPLET

Monsieur le Maire expose au C.M. que l'Adjoint Administratif de 2^{ème} classe qui s'occupe du Service de l'Accueil, effectue actuellement 33 h de travail hebdomadaire. Un accroissement de travail se fait sentir dans ce service et il y aurait lieu de créer un poste à temps complet, soit 35 heures par semaine.

Accord du C.M.

ADDITIF AU PROGRAMME DE SUBVENTIONS 2008

Monsieur le Maire fait part au C.M. des travaux de mise en sécurité de la toiture de l'église, qui ont dû être réalisés de toute urgence, pour éviter tout accident. Le montant de ces travaux s'est élevé à la somme de 15 290 € HT et nous n'avons pas pu les inscrire au programme des subventions de 2008. Nous avons donc demandé au Conseil Général d'accepter de subventionner ces travaux et de nous accorder une dérogation pour pouvoir régler ces travaux avant l'obtention de la subvention. Ce qui nous a été accordé.

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Monsieur le Maire a reçu la présidente de l'association TE MANU O TAHITI, qui demande une subvention exceptionnelle de 500 € pour l'aider à financer la réalisation des nouveaux costumes. Il a reçu également le directeur de l'école maternelle qui aimerait emmener les enfants à Porquerolles, le montant du transport est de 840 €.

Accord du C.M.

MODIFICATION REGIME INDEMNITAIRE (I. A. T.)

Monsieur le Maire informe le C.M. que nous devons apporter des précisions à la délibération qui a institué l'attribution de l'Indemnité d'Administration et de Technicité à la filière administrative et à la filière technique. Tout d'abord, cette indemnité sera calculée en fonction d'un coefficient allant de 0 à 8 et ensuite elle sera attribuée, à l'initiative de Monsieur le Maire, et tiendra compte de la manière de servir de l'agent dans l'exercice de ses fonctions, suivant les critères ci-après : connaissances professionnelles, sens du travail en commun et des relations avec le public, adaptation au poste de travail, sens des relations humaines, efficacité, ponctualité, assiduité.

Accord du C.M.

ANNULATION DE LA DELIBERATION DU 12/02/2008 INSTITUANT LA MISE EN PLACE D'UN SERVICE MINIMUM DANS LES ECOLES EN CAS DE GREVE

Il s'avère que nous ne sommes pas en mesure d'assurer matériellement et financièrement un tel service. En conséquence, Monsieur le Maire demande au C.M. d'annuler la délibération du 12/02/2008, prise par le précédent C.M. Après un large débat, Monsieur le Maire propose de voter à main levée :

- 3 voix, contre la suppression de la délibération,
- 3 abstentions,
- 13 voix, pour la suppression de la délibération.

Le C.M. décide de créer une Commission extra-municipale qui sera chargée d'étudier un plan d'action pour la prochaine rentrée scolaire. Les membres du Conseil Municipal qui se sont proposés d'animer cette Commission sont : Dorella HERMITTE, Nathalie MARCHISIO, Michaël CARON, Sabine AMOR, Renée WILTZIUS et Claudia DURET.

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Nous devons proposer une liste de contribuables de FORCALQUEIRET, représentant les différentes catégories (T.H., F.B., F.N.B., T.P., propriétaires de bois, etc...), pour siéger en qualité de commissaires titulaires et commissaires suppléants, au sein de la Commission Communale des Impôts Directs.

Accord du C.M. (2 abstentions).

EXTENSION DU RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE CHEMIN DE LA LAMBRUSQUE

Après l'analyse des offres faite par le Cabinet SOGREAH, Monsieur le Maire, en tant que P.R.M. (personne responsable du marché), demande au C.M. de l'autoriser à signer le marché avec l'Entreprise SGAD, pour un montant de 75 393 € HT.

Accord du C.M.

RECRUTEMENT D'UN CHEF DE CABINET CONTRACTUEL CHARGE DES AFFAIRES GENERALES

Dans l'attente du recrutement d'un DGS, Monsieur le Maire propose au C.M. de recruter, pour une durée de 6 mois, un Chef de Cabinet Contractuel chargé des affaires courantes.

Accord du C.M.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- ❖ Le local commercial situé 6, Avenue de la Libération sera loué à une entreprise de climatisation de FORCALQUEIRET, qui y installera ses bureaux.

TOUR DE TABLE

- **M. CARTON et Mme GELIN** : ont participé à la réunion de l'Atelier Technique de l'Habitat, qui permettrait de créer des logements sociaux sur la Commune avec 65 % des logements gérés par la Commune.
- **M. CARON** : présente le site internet en cours de création : www.forcalqueiret.fr et présente la sécurisation prévue de l'informatique de la Mairie.
- **Mme MARCHISIO** : demande l'implantation d'un panneau d'affichage municipal à proximité de l'école.
- **M. MARIN** : demande de mettre des panneaux d'affichage devant les lotissements nouvellement créés. Un devis sera demandé.
Fosse à rémanents : réétudier l'ouverture éventuelle en tenant compte de toutes les contraintes écologiques, environnementales et sécuritaires.
- **M. METHIVIER** : mettre en place la signalétique du quartier « Les Prémonals ».
- **Mme BARRAS** : il faudrait tailler les arbres du Chemin de La Cabrore, qui gênent le passage.
- **Mme AMOR/M.SERRIERE** : l'aménagement de la bibliothèque est en cours. Ouverture le mardi 3 juin. Permanences : Mardi, Mercredi, Vendredi après-midi de 14 h à 16 h et Samedi de 10 h à 12 h. Ces permanences seront assurées bénévolement par Mme AMOR Simone, que nous remercions vivement.
- **Mme DURET** : le train touristique qui relie Brignoles à Carnoules pourrait s'arrêter sur notre Commune, à condition que nous ayons un terrain pour y implanter un quai et un parking.
- **M. RUMEAU** : la salle des fêtes « La Farandole » va être bientôt en conformité et aux normes incendie.
Les sanisettes situées dans le centre du village seront raccordées au tout-à-l'égout, début juin.

M. GAUTIER : le journal (n°1) est en phase d'édition.

Lors du C.M. du 27/02/08, le précédent Maire s'était engagé à demander un avoir à une entreprise, pour une facture payée à tort, d'un montant de 10 046,40 €. Cela n'ayant pas été fait, nous allons émettre un titre de recette.

- **M. SERRIERE** : signale qu'il y a, à certains endroits, des rats dans le village. Une campagne de dératisation va être réalisée.
Une cérémonie de présentation au drapeau de l'UIISC7, aura lieu le 6 juin au château, à 10 h 30.
- **Mme WILTZIUS** : les personnes bénéficiaires de l'A.P.A. peuvent bénéficier d'une aide aux personnes handicapées, prise en charge par un organisme spécialisé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.

Le Maire.

J.C. PEDA.